

" Les Français de Jérusalem, heureux de retrouver durant quelques jours, au milieu de leurs concitoyens, un écho de la patrie lointaine, s'apprêtent à accueillir à bras ouverts le XVIII^e Pèlerinage de Pénitence. Tous s'associent, dès maintenant, à moi, pour lui adresser d'ici les compliments de bienvenue les plus cordiaux.

" Rien ne sera négligé, croyez-le bien, de la part de mon consulat général, afin d'assurer à nos pieux voyageurs la liberté de leurs dévotions dans les différents sanctuaires de la Palestine.

Veuillez agréer, mon Très Révérend Père, les assurances de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

" AUZÉPY. "

Au T. R. P. V. Bailly,

directeur du pèlerinage français à Caïffa.

Tout dernièrement encore, depuis le commencement même de ces poursuites, l'amiral Fournier, pendant sa mission officielle à Jérusalem, venait rendre visite au supérieur des Assomptionnistes. J'emprunte ce récit à la correspondance du journal *le Temps* :

" Pendant toute la durée de son séjour, l'amiral et la plus grande partie des officiers ont séjourné à Casa-Nova chez les Franciscains. Les matelots et le reste des officiers ont été les hôtes de Notre-Dame de France, où l'on s'est prodigué pour leur faire visiter la ville dans l'intervalle des cérémonies officielles et leur faire passer les soirées longues et désœuvrées de Jérusalem. L'amiral a tenu à remercier lui-même le supérieur des Assomptionnistes, pour l'accueil qui avait été réservé par eux à nos matelots."

Enfin, il n'est pas jusqu'à la préfecture de police elle-même qui ne les connaisse—et n'encourage l'existence des Assomptionnistes en Orient ! J'en ai trouvé une preuve, qui ne manque pas d'un certain piquant, dans les scellés. (Scellé Martin, No. 1, pièces, 2, 3, 4.)

A la date du 29 avril 1899, un arrêté du préfet de police autorisait une loterie patriotique en faveur des écoles françaises de l'Asie Mineure : ce sont précisément les écoles des Assomptionnistes. Et le 11 novembre, dans leur perquisition, les agents de cette même préfecture de police saisissaient un prospectus et un billet de la loterie qui venait d'être autorisée, et les mettaient soigneusement sous les scellés où je les ai retrouvés,—ce qui m'a appris l'existence de cette loterie et son autorisation.

(A suivre.)